

FORFAIT Dimanche 25 Juin 2017

GARANTIES FACULTATIVES
DECES, INVALIDITE
INCAPACITE TEMPORAIRE

IMPORTANT

Option 1 :

- Capital Décès et Invalidité Permanente et Totale de 15000€
 - Invalidité partielle > 5%
 - Incapacité temporaire : Indemnité maximale : 15 €/jour
 - Franchise : 30 jours. Prestation maximum : 365 jours
- Coût TTC/Personne 20,00 €

Option 2 (base) :

- Capital Décès et Invalidité Permanente et Totale de 15245€
 - Invalidité partielle > 5%
- Coût TTC/Personne 5,00 €

Option 3 :

- Capital Décès et Invalidité Permanente et Totale de 20000€
 - Invalidité partielle > 5%
 - Incapacité temporaire : Indemnité maximale : 20 €/jour
 - Franchise : 30 jours. Prestation maximale : 365 jours
- Coût TTC/Personne 27,00 €

Option 4 :

- Capital Décès et Invalidité Permanente et Totale de 30000€
 - Invalidité partielle > 5%
 - Incapacité temporaire : Indemnité maximale : 30 €/jour
 - Franchise : 30 jours. Prestation maximum : 365 jours
- Coût TTC/Personne 40,00 €

Afin de répondre aux obligations d'assurance de notre association, je vous remercie de m'indiquer si vous êtes intéressé(e) par une garantie complémentaire en INVALIDITE et DECES pour les capitaux mentionnés ci contre.

Je soussigné(e) _____

Demeurant :

Né(e) le _____

Souhaite souscrire l'option N° _____

Règlement à joindre :

Ne souhaite pas souscrire de garantie complémentaire en prévoyance.

Date :

Signature :